

■ **AMAG Automobiles et Moteurs SA**, succursale à Lancy, CH-660-0286962-4, commerce et importation d'automobiles, etc. entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 13.07.2007, p. 6/4024490). Les pouvoirs de Huguenin Bernard sont radiés. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Cueni Dieter, de Röschenz, à Givrins, Mercadante Giuseppe, de Lancy, à Onex, et Piller Alain, de Bonnefontaine, à Genève.

Journal no 1921 du 07.02.2008
(04337448 / CH-660.0.286.962-4)